

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES,  
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**

**ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS**  
**(non vérifié)**

**30 septembre 2007**



# PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

## Bilans consolidés

(non vérifié)

(en millions de dollars)

	Notes	Au 30 septembre 2007	Au 31 décembre 2006
<b>Actif</b>			
Actif à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		8.1 \$	100.5 \$
Billet à recevoir d'un apparenté	20	-	38.9
Débiteurs	3	416.4	522.9
Stocks		21.3	27.6
Remboursements anticipés		29.0	13.2
Actif d'impôts futurs	6	-	12.4
Impôts à recouvrer		12.5	8.0
Actif à court terme lié aux activités abandonnées	4	-	11.0
		<b>487.3</b>	<b>734.5</b>
Dépenses en immobilisations			
Immobilisations corporelles	5	3,714.9	3,744.8
Actifs incorporels à durée de vie limitée		3,179.0	174.5
		<b>6,893.9</b>	<b>3,919.3</b>
Autres actifs			
Créance à long terme		48.5	48.9
Charges reportées		25.4	45.5
Actif d'impôts futurs	6	7.2	22.5
Actif au titre des prestations constituées		382.5	379.3
Actifs incorporels à durée de vie indéfinie	7	82.8	16.7
Écart d'acquisition	8	2,554.5	5,446.2
Actif à long terme lié aux activités abandonnées	4	-	0.2
		<b>3,100.9</b>	<b>5,959.3</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>10 482.1 \$</b>	<b>10 613.1 \$</b>
<b>Passif et avoir des associés</b>			
Passif à court terme			
Billets à payer à un apparenté	20	10.5 \$	- \$
Créditeurs et charges à payer	9	394.5	359.9
Distributions à verser		51.5	55.0
Impôts à payer		2.4	13.4
Passif d'impôts futurs	6	141.4	20.8
Dette à court terme	10	202.3	8.5
Tranche à court terme de la dette à long terme	11	57.9	109.2
Passif à court terme lié aux activités abandonnées	4	-	2.0
		<b>860.5</b>	<b>568.8</b>
Passif d'impôts futurs	6	348.3	169.0
Dette à long terme	11	2,503.6	2,702.0
Passifs liés aux dérivés	16	2.2	-
Passif au titre des prestations constituées		409.1	399.1
Crédits reportés		19.3	16.6
Passif à long terme lié aux activités abandonnées	4	-	1.9
		<b>4,143.0</b>	<b>3,857.4</b>
Part des porteurs sans contrôle	12	1,845.7	1,919.1
Avoir des associés		4,493.4	4,836.6
<b>Total du passif et de l'avoir des associés</b>		<b>10 482.1 \$</b>	<b>10 613.1 \$</b>

Se reporter aux notes complémentaires.

## PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

### États consolidés des résultats

(non vérifié)

Pour les périodes terminées les 30 septembre

(en millions de dollars, sauf les montants par part et par action ordinaire)

	Notes	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2007	2006	2007	2006
Produits d'exploitation		837.9 \$	802.8 \$	2 514.7 \$	1 847.0 \$
Charges					
Charges d'exploitation		491.5	473.2	1,518.5	1,137.2
Amortissement		183.3	141.4	604.3	331.9
Frais de restructuration et autres frais	9	20.8	3.8	22.2	13.0
		695.6	618.4	2,145.0	1,482.1
		142.3	184.4	369.7	364.9
Autres charges (produits)					
Perte (gain) lié(e) aux instruments dérivés		(6.4)	19.3	(6.4)	30.5
Autres charges (produits)		2.1	(2,799.6)	4.7	(2,797.1)
		(4.3)	(2,780.3)	(1.7)	(2,766.6)
Intérêts débiteurs					
Intérêts sur la dette à long terme		33.7	35.6	107.7	68.5
Autres intérêts débiteurs		4.8	1.5	11.9	2.4
		38.5	37.1	119.6	70.9
Bénéfice avant les éléments ci-dessous		108.1	2 927.6	251.8	3 060.6
Impôts sur les bénéfices					
Charge d'impôts exigibles (recouvrement)		(12.3)	(2.6)	(9.9)	52.8
Charge d'impôts futurs (recouvrement)		3.5	(43.6)	(50.3)	(50.3)
		(8.8)	(46.2)	(60.2)	2.5
Bénéfice avant la part des porteurs sans contrôle		116.9	2 973.8	312.0	3 058.1
Part des porteurs sans contrôle		44.2	43.7	111.4	44.8
Bénéfice net lié aux activités poursuivies		72.7	2,930.1	200.6	3,013.3
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	4	0.5	5.5	266.3	15.7
<b>Bénéfice net</b>		<b>73.2 \$</b>	<b>2 935.6 \$</b>	<b>466.9 \$</b>	<b>3 029.0 \$</b>
Résultat par part/par action ordinaire					
Bénéfice de base et dilué lié aux activités poursuivies		0.48 \$	20.07 \$	1.32 \$	22.32 \$
Bénéfice de base et dilué lié aux activités abandonnées		0.00	0.04	1.75	0.12
Bénéfice de base et dilué		0.48 \$	20.11 \$	3.07 \$	22.43 \$

### États consolidés du résultat étendu

(non vérifié)

Pour les périodes terminées les 30 septembre

(en millions de dollars)

	Note	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2007	2006	2007	2006
Bénéfice net		73.2 \$	2 935.6 \$	466.9 \$	3 029.0 \$
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	14	(6.3)	-	3.3	-
<b>Résultat étendu</b>		<b>66.9 \$</b>	<b>2 935.6 \$</b>	<b>470.2 \$</b>	<b>3 029.0 \$</b>

Se reporter aux notes complémentaires.

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**

**États consolidés de l'avoir des associés**

(non vérifié)

Pour la période terminée le 30 septembre 2007

(en millions de dollars)	Notes	Capital des associés	Surplus d'apport	Bénéfices accumulés	Distributions déclarées aux porteurs de parts	Capital- actions	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total de l'avoir des associés
Solde au 31 décembre 2006		2 008.9 \$	- \$	158.5 \$	(201.1) \$	- \$	2 870.3 \$	- \$	4 836.6 \$
Bénéfice net de la période		-	-	466.9	-	-	-	-	466.9
Distributions déclarées sur :									
Parts de société en commandite échangeables de catégorie 1		-	-	-	(59.4)	-	-	-	(59.4)
Parts de société en commandite de catégorie 2		-	-	-	(256.8)	-	-	-	(256.8)
Charge liée aux options sur actions		-	0.2	-	-	-	2.9	-	3.1
Remboursement de capital des associés	13	(460.9)	-	-	-	-	-	-	(460.9)
Ajustement de reclassement lié aux gains (pertes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	1	-	-	0.8	-	-	-	(40.2)	(39.4)
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	14	-	-	-	-	-	-	3.3	3.3
<b>Solde au 30 septembre 2007</b>		<b>1 548.0 \$</b>	<b>0.2 \$</b>	<b>626.2 \$</b>	<b>(517.3) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>2 873.2 \$</b>	<b>(36.9) \$</b>	<b>4 493.4 \$</b>

Pour la période terminée le 30 septembre 2006

(en millions de dollars)		Capital des associés	Surplus d'apport	Bénéfices accumulés	Distributions déclarées aux porteurs de parts	Capital- actions	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total de l'avoir des actionnaires
Solde au 31 décembre 2005		- \$	0.9 \$	- \$	- \$	1 176.0 \$	235.0 \$	- \$	1 411.9 \$
Bénéfice net de la période		-	-	60.4	-	-	2,968.6	-	3,029.0
Dividendes déclarés sur :									
Actions privilégiées		-	-	-	-	-	(4.8)	-	(4.8)
Actions ordinaires		-	-	-	-	4.2	(79.0)	-	(74.8)
Actions ordinaires émises		-	-	-	-	13.7	-	-	13.7
Rachat d'actions privilégiées		-	-	-	-	(172.2)	(2.8)	-	(175.0)
Rachat d'actions ordinaires		-	-	-	-	(4.5)	(15.3)	-	(19.8)
Actions rachetées aux termes du régime d'épargne-actions des employés		-	(1.2)	-	-	-	-	-	(1.2)
Charge liée aux options sur actions		-	3.0	-	-	-	-	-	3.0
Règlement en espèces d'options sur actions		-	(3.9)	-	-	-	(4.2)	-	(8.1)
Rachat d'actions ordinaires auprès d'actionnaires dissidents		-	-	-	-	(0.1)	(0.5)	-	(0.6)
Conversion en fonds de revenu		1,017.1	(0.5)	-	-	(1,017.1)	0.5	-	-
Émission de parts		991.8	-	-	-	-	-	-	991.8
Distributions déclarées sur :									
Parts de société en commandite échangeables de catégorie 1		-	-	-	(17.7)	-	-	-	(17.7)
Parts de société en commandite de catégorie 2		-	-	-	(78.6)	-	-	-	(78.6)
Dividendes versés par des filiales aux porteurs sans contrôle		-	-	-	(1.8)	-	-	-	(1.8)
Autres		-	1.7	-	-	-	(0.3)	-	1.4
<b>Solde au 30 septembre 2006</b>		<b>2 008.9 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>60.4 \$</b>	<b>(98.1) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>3 097.2 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>5 068.4 \$</b>

Se reporter aux notes complémentaires.

## PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

### États consolidés des flux de trésorerie

(non vérifié)

Pour les périodes terminées les 30 septembre

(en millions de dollars)

	Notes	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2007	2006	2007	2006
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>					
Bénéfice net lié aux activités poursuivies		72.7 \$	2 930.1 \$	200.6 \$	3 013.3 \$
Rapprochement du bénéfice net et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation					
Amortissement		183.3	141.4	604.3	331.9
Charge (économie) d'impôts futurs		3.5	(43.6)	(50.3)	(50.3)
Coût net des régimes d'avantages sociaux	15	24.4	24.4	78.5	69.1
Capitalisation des régimes de retraite à prestations déterminées et des avantages complémentaires de retraite	15	(25.3)	(28.8)	(71.6)	(80.9)
Part des porteurs sans contrôle		44.2	43.7	111.4	44.8
Perte autre qu'en espèces liée aux instruments financiers dérivés		-	16.0	-	28.0
Gain à la cession d'unités d'exploitation		-	(1,950.3)	-	(1,950.3)
Gain sur dilution		-	(1,000.3)	-	(1,000.3)
Autres		(1.2)	8.0	(1.4)	10.6
Variation de l'actif et du passif d'exploitation		2.7	(29.2)	17.3	(95.4)
		<b>304.3</b>	<b>111.4</b>	<b>888.8</b>	<b>320.5</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>					
Produit net de la cession de créances	3	(10.0)	-	80.0	-
Produit net de l'émission de dettes à court terme	10	98.6	151.0	193.8	139.8
Produit (remboursement) de billets à payer à un apparenté	20	(116.5)	-	10.5	-
Produit de la dette à long terme	11	-	4,028.1	994.5	4,307.7
Remboursement sur la dette à long terme	11	(1.1)	(2,501.6)	(1,236.9)	(2,626.6)
Remboursement d'obligations au titre des contrats de location-acquisition		(2.7)	(1.4)	(5.7)	(3.7)
Diminution de la part des porteurs sans contrôle	12	-	-	(3.6)	-
Règlement d'instruments financiers dérivés, montant net	16	6.4	(58.1)	(24.1)	(58.1)
Dividendes versés par des filiales aux porteurs sans contrôle		-	(2.1)	-	(2.1)
Remboursement de capital des associés	13	-	-	(460.9)	-
Distributions versées par des filiales aux porteurs sans contrôle	12	(60.5)	(38.6)	(180.8)	(38.6)
Distributions versées		(101.0)	(61.4)	(319.8)	(61.4)
Règlement en espèces d'options sur actions		-	(8.1)	-	(8.1)
Émission d'actions ordinaires		-	-	-	13.0
Rachat d'actions privilégiées		-	-	-	(175.0)
Rachat d'actions ordinaires		-	(0.6)	-	(20.4)
Dividendes versés sur actions privilégiées		-	-	-	(4.8)
Dividendes versés sur actions ordinaires		-	-	-	(112.8)
		<b>(186.8)</b>	<b>1,507.2</b>	<b>(953.0)</b>	<b>1,348.9</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>					
Achat d'immobilisations		(140.2)	(128.5)	(398.9)	(313.8)
Produit de la vente d'immobilisations		0.1	0.1	1.2	0.5
Acquisition d'entreprises, déduction faite de l'encaisse		-	(1,268.8)	-	(1,268.8)
		<b>(140.1)</b>	<b>(1,397.2)</b>	<b>(397.7)</b>	<b>(1,582.1)</b>
<b>Augmentation (diminution) nette des flux de trésorerie provenant des activités poursuivies</b>					
		<b>(22.6)</b>	<b>221.4</b>	<b>(461.9)</b>	<b>87.3</b>
<b>Augmentation nette des flux de trésorerie provenant des activités abandonnées</b>					
		<b>0.4</b>	<b>6.5</b>	<b>330.6</b>	<b>16.7</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>					
		<b>30.3</b>	<b>71.9</b>	<b>139.4</b>	<b>195.8</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>					
		<b>8.1 \$</b>	<b>299.8 \$</b>	<b>8.1 \$</b>	<b>299.8 \$</b>
<b>Information supplémentaire</b>					
Intérêts versés		32.4 \$	70.9 \$	121.7 \$	105.3 \$
Impôts sur les bénéfices payés (recouvrement), montant net		(1.2) \$	29.6 \$	(4.6) \$	133.5 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

# PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

## Notes complémentaires

(non vérifié)

30 septembre 2007

---

Un plan d'arrangement (l'arrangement), qui a permis la constitution du Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales (le Fonds), a été conclu le 7 juillet 2006 conformément aux étapes décrites dans la circulaire d'information d'Aliant Inc. (Aliant) datée du 14 avril 2006. L'arrangement comprenait la formation de Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Placements Bell Aliant, s.e.c.), une société en commandite établie en vertu des lois de la province de Québec afin de détenir les activités d'exploitation du Fonds. Après l'entrée en vigueur de l'arrangement, comme il est décrit plus en détail à la note 2, Placements Bell Aliant, s.e.c. détenait les activités sur fil dans la région du Canada atlantique, les activités de technologies de l'information et les activités connexes détenues auparavant par Aliant ainsi que les activités sur fil anciennement exercées par Bell Canada dans les régions rurales de l'Ontario et du Québec, en plus d'une participation, alors indirecte, de 63,4 % dans Télébec, Société en commandite (Télébec) et dans NorthernTel, Société en commandite (NorthernTel), soit les sociétés en commandite en exploitation de l'ancien Fonds de revenu Bell Nordiq, lequel était détenu par le Groupe Bell Nordiq Inc. (Groupe Bell Nordiq).

Par suite de l'arrangement, les actions ordinaires d'Aliant détenues par le public ainsi qu'un certain nombre d'actions ordinaires d'Aliant détenues par BCE Inc. (BCE) ont été automatiquement échangées contre des parts du Fonds. Le reste des actions ordinaires d'Aliant détenues par BCE et les actions ordinaires du Groupe Bell Nordiq détenues par BCE ont été échangées contre des parts de Placements Bell Aliant, s.e.c. Par ailleurs, les activités sur fil de Bell Canada dans certaines régions rurales de l'Ontario et du Québec ont été échangées contre des parts de Bell Aliant Communications régionales, société en commandite (Bell Aliant, s.e.c.), qui sont toutes échangeables contre des parts du Fonds. Puisque les actionnaires initiaux d'Aliant détiennent, essentiellement, une participation dans les mêmes actifs et passifs sous-jacents mais par l'entremise d'une entité juridique différente, à savoir Placements Bell Aliant, s.e.c., la réorganisation en une société en commandite a été comptabilisée selon la méthode de la continuité des intérêts communs. Par conséquent, les états financiers consolidés de Placements Bell Aliant, s.e.c. présentent la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie comme si la société en commandite avait poursuivi les activités d'Aliant. En raison de la réorganisation en une société en commandite, il est possible que certaines données comprises dans les états financiers consolidés de l'exercice précédent ne puissent être comparées de manière directe. Aux fins des présents états financiers consolidés, le capital-actions d'Aliant est présenté sous l'intitulé Avoir des associés.

Les distributions par part que Placements Bell Aliant, s.e.c. a versées aux porteurs de parts échangeables de société en commandite sont équivalentes aux distributions par part versées aux porteurs de parts du Fonds.

Toute utilisation des termes « nous » ou « nos/notre » fait référence à Placements Bell Aliant, s.e.c. et à ses filiales.

## 1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

### *États financiers consolidés*

Nous avons préparé ces états financiers intermédiaires consolidés non vérifiés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, en utilisant les mêmes mode de présentation et conventions comptables que pour nos états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2006, à l'exception de l'adoption de conventions comptables à l'égard des instruments financiers, lesquelles sont présentées ci-dessous. Ces états financiers intermédiaires consolidés non vérifiés doivent être lus en parallèle avec nos états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 décembre 2006.

### *Instruments financiers*

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2007, nous avons adopté les nouvelles normes comptables suivantes, publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») :

- le chapitre 1530 intitulé « Résultat étendu »;
- le chapitre 3251 intitulé « Capitaux propres »;
- le chapitre 3855 intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation »;
- le chapitre 3865 intitulé « Couvertures »;

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**  
**Notes complémentaires**  
**(non vérifié)**  
**30 septembre 2007**

**1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

*Instruments financiers (suite)*

- le chapitre 3862 intitulé « Instruments financiers – informations à fournir »;
- le chapitre 3863 intitulé « Instruments financiers – présentation ».

Par suite de l'adoption de ces nouvelles normes comptables, certains actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur de marché, le reste étant inscrit au coût après amortissement. Les changements ci-dessous découlent de l'application des nouvelles normes.

- Les instruments financiers dérivés sont inscrits au bilan à la juste valeur à titre d'actifs liés aux dérivés ou de passifs liés aux dérivés. La variation de la juste valeur liée à la tranche efficace des couvertures de flux de trésorerie ou à d'autres instruments financiers dérivés est inscrite au titre des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur les bénéfices connexes. La variation de la juste valeur liée à la tranche inefficace des couvertures de flux de trésorerie ou d'autres instruments financiers dérivés est inscrite au titre des autres produits dans l'état consolidé des résultats.

Un ajustement de reclassement de 40,2 M\$ a été inscrit au titre du cumul des autres éléments du résultat étendu, et un montant de 0,8 M\$ a été inscrit à titre d'ajustement aux bénéfices accumulés d'ouverture dans le bilan en vue de refléter la juste valeur des tranches efficace et inefficace de nos couvertures de flux de trésorerie, respectivement.

- Nous sommes passés de la méthode linéaire à la méthode du taux d'intérêt effectif pour calculer le coût après amortissement d'un actif financier ou d'un passif financier, lorsqu'il est raisonnablement possible de le faire, et les coûts sont amortis sur la période pertinente jusqu'à l'échéance. La différence découlant de la comptabilisation de la dette à long terme selon la méthode du taux d'intérêt effectif plutôt que selon la méthode linéaire n'est pas importante. Il n'est pas raisonnablement possible d'utiliser la méthode du taux d'intérêt effectif dans le cas, notamment, des facilités de crédit d'exploitation bancaires, lesquelles sont utilisées ou remboursées fréquemment. Les coûts liés à ces facilités de crédit continueront d'être amortis selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée de vie de la facilité.

Des frais d'émission de titres d'emprunt d'un montant de 12,8 M\$ auparavant inclus dans les charges reportées ont été reclassés dans la dette à long terme connexe. Les coûts liés aux facilités de crédit qui n'ont pas été utilisées continueront d'être classés à titre de charges reportées et seront amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie de la facilité.

Le tableau qui suit présente un sommaire des ajustements de reclassement effectués à notre bilan le 1<sup>er</sup> janvier 2007 par suite de l'adoption des nouvelles normes :

Bilan consolidé (en millions de dollars)	Augmentation (Diminution)
Charges reportées	(33,3) \$
Actifs d'impôts futurs à long terme	13,5 \$
Dette à long terme	(12,8) \$
Crédits reportés	32,4 \$
Bénéfices accumulés	0,8 \$
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(40,2) \$

Les états financiers consolidés de la période précédente n'ont pas été retraités et les changements mentionnés ci-dessus n'ont pas eu d'incidence sur notre état consolidé des résultats.

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**  
**Notes complémentaires**  
**(non vérifié)**  
**30 septembre 2007**

---

**1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

*Instruments financiers (suite)*

Les nouvelles normes exigent que nous présentions un état consolidé du résultat étendu qui reflète les variations du cumul des autres éléments du résultat étendu découlant des variations de la juste valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, dans la mesure où elles sont efficaces. Le cumul des autres éléments du résultat étendu est un élément distinct de l'avoir des associés.

*Futures modifications de conventions comptables*

L'ICCA a publié le chapitre 3031, intitulé « Stocks », pour remplacer le chapitre 3030 portant le même nom, qui établit de nouvelles normes pour l'évaluation et la constatation des stocks ainsi que pour la présentation d'informations à leur sujet. Les normes prendront effet pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008. Nous évaluerons l'incidence qu'auront ces normes sur nous au cours du quatrième trimestre de 2007.

*Chiffres comparatifs*

Certaines informations financières comparatives ont été reclassées afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour 2007, notamment par le retraitement des activités abandonnées décrit à la note 4.

**2. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET ACQUISITIONS**

L'arrangement qui a permis la constitution du Fonds a été conclu le 7 juillet 2006. En vertu de l'arrangement, Placements Bell Aliant, s.e.c., qui a été créée afin de détenir les activités d'exploitation du Fonds, a fait l'acquisition des activités sur fil de Bell Canada dans les régions rurales de l'Ontario et du Québec et de 100,0 % des actions ordinaires du Groupe Bell Nordiq, qui détenait une participation de 63,4 % dans Télébec et NorthernTel. Dans le cadre de l'opération, l'actif net lié aux activités sans fil d'Aliant et 100,0 % des actions de DownEast Ltd. ont été vendus à Bell Canada.

La contrepartie totale payée au titre de l'arrangement, y compris les coûts d'acquisition directs, s'est chiffrée à 7 405,3 M\$ (7 333,2 M\$ au 31 décembre 2006). La contrepartie totale payée a augmenté d'un montant net de 72,1 M\$, montant lié à un engagement en matière de services de technologie de l'information conclu avec Bell Canada, évalué à 29,0 M\$, ainsi qu'à une créance à long terme à recevoir de Bell Canada évaluée à 44,0 M\$. La valeur de ces actifs avait auparavant été portée en réduction du coût d'acquisition des autres actifs acquis.

L'arrangement a été comptabilisé à la juste valeur estimative, car les opérations ont été conclues entre apparentés et ont donné lieu à une modification réelle des droits de propriété. La contrepartie totale payée a par conséquent été répartie entre les actifs acquis et les passifs pris en charge, selon leur juste valeur estimative respective au 7 juillet 2006, le reste étant attribué à l'écart d'acquisition.

Afin de déterminer et de comptabiliser la juste valeur estimative de tous les actifs acquis et de tous les passifs pris en charge, une analyse des actifs et des passifs, y compris les immobilisations corporelles, les relations clients, les droits contractuels acquis, les engagements contractuels pris en charge et les éventualités d'ordre juridique, a été effectuée. La juste valeur a été établie en fonction de facteurs incluant, sans toutefois s'y limiter : les cours du marché (si disponibles), les flux de trésorerie futurs prévus, le coût de remplacement net d'une capacité similaire pour certaines immobilisations corporelles, les taux du marché hypothétiques pour ce qui est des obligations contractuelles et les taux d'actualisation et de croissance appropriés.

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**  
**Notes complémentaires**  
**(non vérifié)**  
**30 septembre 2007**

**2. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET ACQUISITIONS (suite)**

L'écart d'acquisition comprend la part du passif net d'impôts futurs lié aux écarts temporaires imposables revenant à Bell Aliant Communications régionales Inc. qui découle de la comptabilisation de l'opération à la juste valeur de marché. L'écart d'acquisition n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

La valeur estimative des actifs acquis et des passifs pris en charge dans le cadre de l'arrangement est la suivante :

*(en millions de dollars)*

Actifs acquis :	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	44,2 \$
Autres actifs à court terme	68,4
Immobilisations corporelles	2 255,8
Actifs incorporels à durée de vie limitée	3 158,7
Autres actifs à long terme	42,4
Actifs incorporels à durée de vie indéfinie	82,8
Écart d'acquisition	2 507,0
	8 159,3
Moins les passifs pris en charge :	
Passif à long terme	124,8
Dette à long terme	135,4
Passif d'impôts futurs	321,8
Part des porteurs sans contrôle	172,0
Actif net acquis	7 405,3 \$

Les actifs incorporels à durée de vie limitée sont amortis selon la méthode linéaire sur les durées de vie utiles estimatives suivantes :

Actifs incorporels à durée de vie limitée	Méthode	Durée de vie utile
Relations clients	Méthode linéaire	de 2 à 30 ans
Contrat de licence bilatéral	Méthode linéaire	40 ans
Conventions d'itinérance	Méthode linéaire	4,5 ans

Lorsque nous avons conclu la répartition du coût d'acquisition au deuxième trimestre de 2007, nous avons comptabilisé un ajustement de 124,3 M\$ pour la période allant du 7 juillet 2006 au 30 juin 2007 qui avait trait à l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels à durée de vie limitée, ainsi qu'à d'autres frais d'intérêts liés à la répartition de la dette à long terme évaluée à la juste valeur. Les ajustements ont été effectués à l'égard des périodes suivantes :

<i>(en millions de dollars)</i>	Du 1 <sup>er</sup> avril 2007 au 30 juin 2007	Du 1 <sup>er</sup> janvier 2007 au 31 mars 2007	Du 7 juillet 2006 au 31 décembre 2006	Total
Amortissement	31,8 \$	31,5 \$	62,0 \$	125,3 \$
Autres frais d'intérêts	(0,2)	(0,3)	(0,5)	(1,0)
Total	31,6 \$	31,2 \$	61,5 \$	124,3 \$

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**  
**Notes complémentaires**  
**(non vérifié)**  
**30 septembre 2007**

**3. CESSION DE CRÉANCES**

Le 22 juin 2007, nous avons modifié la convention d'achat et de vente de créances renouvelable que nous avons conclue avec une fiducie de titrisation afin de faire passer le montant maximal des créances clients que nous pouvons vendre à la fiducie de 125,0 M\$ à 220,0 M\$. Cette augmentation nous a permis de vendre des créances supplémentaires et nous avons touché un produit net de 80,0 M\$ au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007.

Le tableau qui suit présente les détails des créances vendues, de certains montants reçus de la fiducie ou versés à cette dernière au cours de la période et des hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur à la date de cession. La sensibilité des hypothèses à une variation immédiate de 10 % à 20 % du montant des créances est négligeable.

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	<b>Fourchette de 2007</b>	<b>30 septembre 2007</b>	<b>31 décembre 2006</b>
À la fin de la période :			
Droits titrisés dans les créances		<b>254,3 \$</b>	168,7 \$
Produit en espèces		<b>200,0 \$</b>	120,0 \$
Droits conservés		<b>54,3 \$</b>	48,7 \$
Commission de gestion		<b>0,7 \$</b>	0,4 \$
Moyenne des créances clients gérées		<b>333,3 \$</b>	227,7 \$
Pour la période terminée le :			
Fonds perçus réinvestis dans des titrisations à rechargement		<b>1 616,0 \$</b>	1 904,3 \$
Perte avant impôts et frais d'administration		<b>5,0 \$</b>	5,2 \$
Hypothèses :			
Coût moyen des fonds	4,41 % - 4,59 %	<b>4,55 %</b>	4,28 %
Moyenne des comptes en souffrance – ratio	21,14 % - 23,22 %	<b>22,49 %</b>	20,77 %
Moyenne des pertes sur créances nettes – ratio	1,01 % - 1,62 %	<b>1,12 %</b>	0,93 %
Échéance moyenne pondérée en jours	41 - 47	<b>46</b>	44

**4. ACTIVITÉS ABANDONNÉES**

*SalesBridge Canada Corp. (SalesBridge)*

Les résultats d'exploitation de SalesBridge, filiale dans laquelle nous détenons une participation indirecte de 51,0 %, ont été présentés à titre d'activités abandonnées. SalesBridge était économiquement dépendante d'un unique contrat, qui a été résilié en date du 30 septembre 2006. De ce fait, l'intention des actionnaires est de liquider SalesBridge. Par conséquent, les états financiers des périodes antérieures ont été retraités en vue de refléter ce changement.

*Aliant Services d'annuaire (ADS)*

Le 30 avril 2007, nous avons vendu notre participation indirecte de 87,14 % dans l'actif net et les activités d'ADS, une coentreprise, au Fonds de revenu Pages Jaunes, pour un produit de 327,4 M\$. Notre participation dans la valeur comptable de l'actif net se chiffrait à 11,4 M\$ au moment de la vente. Le gain à la cession, qui s'est chiffré à 315,0 M\$, déduction faite des coûts de transaction de 1,0 M\$, a été comptabilisé dans le bénéfice net lié aux activités abandonnées. Le gain à la cession après impôts s'est établi à 258,9 M\$. Les résultats d'exploitation et l'actif net d'ADS ont été présentés à titre d'activités abandonnées.

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**  
**Notes complémentaires**  
**(non vérifié)**  
**30 septembre 2007**

**4. ACTIVITÉS ABANDONNÉES (suite)**

Les états des résultats condensés en ce qui a trait aux activités abandonnées se présentent comme suit :

Pour les trimestres terminés les 30 septembre (en millions de dollars)						
	SalesBridge	ADS	2007 Total	SalesBridge	ADS	2006 Total
Produits d'exploitation	- \$	- \$	- \$	3,6 \$	14,8 \$	18,4 \$
Charges	-	-	-	4,5	6,1	10,6
Gain à la vente	-	(0,2)	(0,2)	-	-	-
Charge (économie) d'impôts	-	(0,7)	(0,7)	(0,3)	2,9	2,6
Part des porteurs sans contrôle	-	-	-	(0,3)	-	(0,3)
<b>Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées</b>	<b>- \$</b>	<b>0,5 \$</b>	<b>0,5 \$</b>	<b>(0,3) \$</b>	<b>5,8 \$</b>	<b>5,5 \$</b>

Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre (en millions de dollars)						
	SalesBridge	ADS	2007 Total	SalesBridge	ADS	2006 Total
Produits d'exploitation	- \$	19,8 \$	19,8 \$	11,3 \$	42,1 \$	53,4 \$
Charges	0,8	7,7	8,5	12,2	17,9	30,1
Gain à la vente	-	315,0	315,0	-	-	-
Charge (économie) d'impôts	(0,2)	60,5	60,3	(0,3)	8,2	7,9
Part des porteurs sans contrôle	(0,3)	-	(0,3)	(0,3)	-	(0,3)
<b>Bénéfice net (perte nette) lié(e) aux activités abandonnées</b>	<b>(0,3) \$</b>	<b>266,6 \$</b>	<b>266,3 \$</b>	<b>(0,3) \$</b>	<b>16,0 \$</b>	<b>15,7 \$</b>

**5. DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS**

**Au 30 septembre 2007**

(en millions de dollars)	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains	24,5 \$	- \$	24,5 \$
Bâtiments et tours	562,1	241,3	320,8
Installations et matériel de télécommunications	6 937,2	3 886,5	3 050,7
Autre matériel	336,3	224,0	112,3
Immobilisations en construction	201,1	-	201,1
Matières et fournitures	5,5	-	5,5
	<b>8 066,7</b>	<b>4 351,8</b>	<b>3 714,9</b>
<b>Actifs incorporels à durée de vie limitée</b>			
Logiciels	423,6	252,0	171,6
Relations clients	2 694,1	143,5	2 550,6
Contrat de licence bilatéral	464,5	14,4	450,1
Conventions d'itinérance	9,2	2,5	6,7
	<b>3 591,4</b>	<b>412,4</b>	<b>3 179,0</b>
	<b>11 658,1 \$</b>	<b>4 764,2 \$</b>	<b>6 893,9 \$</b>

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**  
**Notes complémentaires**  
**(non vérifié)**  
**30 septembre 2007**

**5. DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS (suite)**

Au 31 décembre 2006			Valeur
<i>(en millions de dollars)</i>	Coût	Amortissement cumulé	comptable nette
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains	24,6 \$	– \$	24,6 \$
Bâtiments et tours	552,8	217,5	335,3
Installations et matériel de télécommunications	6 710,1	3 588,7	3 121,4
Autre matériel	335,6	215,7	119,9
Immobilisations en construction	138,1	–	138,1
Matières et fournitures	5,5	–	5,5
	<b>7 766,7</b>	<b>4 021,9</b>	<b>3 744,8</b>
<b>Actifs incorporels à durée de vie limitée</b>			
Logiciels	376,5	207,1	169,4
Relations clients	9,0	3,9	5,1
	<b>385,5</b>	<b>211,0</b>	<b>174,5</b>
	<b>8 152,2 \$</b>	<b>4 232,9 \$</b>	<b>3 919,3 \$</b>

Par suite de la conclusion de la répartition du coût d'acquisition lié à l'arrangement, au cours du deuxième trimestre de 2007, nous avons réduit les immobilisations corporelles de 0,4 M\$ (note 8) et comptabilisé des actifs incorporels à durée de vie limitée de 3 158,7 M\$ (note 8) à l'égard des relations clients, d'un contrat de licence bilatéral et de conventions d'itinérance.

Nous avons comptabilisé une charge d'amortissement totale à l'égard des immobilisations corporelles et des actifs incorporels à durée de vie limitée de 401,4 M\$ et de 202,9 M\$, respectivement, pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007 (416,8 M\$ et 67,1 M\$, respectivement, pour la période terminée le 31 décembre 2006).

**6. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**

L'augmentation du passif net d'impôts futurs au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007, qui s'est chiffrée à 327,6 M\$, a trait à la comptabilisation d'un passif d'impôts futurs d'un montant de 330,9 M\$ (note 8) à la conclusion de la répartition du coût d'acquisition lié à l'arrangement, ainsi qu'à divers écarts temporaires imposables et déductibles, dont l'incidence du report de la constatation des revenus des sociétés en commandite, des modifications des taux d'imposition, la constatation de pertes provenant de périodes antérieures, l'utilisation de reports de pertes en avant, l'application de nouvelles normes comptables à l'égard des instruments financiers (note 1) et l'amortissement des actifs incorporels comptabilisé à la conclusion de la répartition du coût d'acquisition.

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**  
**Notes complémentaires**  
**(non vérifié)**  
**30 septembre 2007**

**7. ACTIFS INCORPORELS À DURÉE DE VIE INDÉFINIE**

<i>(en millions de dollars)</i>	Au 30 septembre 2007	Au 31 décembre 2006
Licences de spectre	– \$	1,0 \$
Marques Télébec et NorthernTel	46,2	–
Licences de télécommunications	20,9	–
Licences de câblodistribution	15,7	15,7
	<b>82,8 \$</b>	<b>16,7 \$</b>

Par suite de la conclusion de la répartition du coût d'acquisition de l'arrangement, au cours du deuxième trimestre de 2007, nous avons constaté des actifs incorporels à durée de vie indéfinie d'un montant de 67,1 M\$ (note 8) à l'égard des marques Télébec et NorthernTel et des licences de télécommunications.

**8. ÉCART D'ACQUISITION**

<i>(en millions de dollars)</i>	
Écart d'acquisition au 31 décembre 2006	5 446,2 \$
Attributions découlant de la conclusion de la répartition du coût d'acquisition des activités sur fil de Bell Canada en Ontario et au Québec ainsi que du Groupe Bell Nordiq (note 2) :	
Actifs incorporels à durée de vie limitée (note 5)	(3 158,7)
Actifs incorporels à durée de vie indéfinie (note 7)	(67,1)
Passif d'impôts futurs (note 6)	330,9
Immobilisations corporelles (note 5)	(0,4)
Dettes à long terme (note 11)	5,4
Variation des actifs et des passifs d'exploitation	(0,6)
Coûts d'acquisition	(1,2)
Écart d'acquisition au 30 septembre 2007	<b>2 554,5 \$</b>

L'écart d'acquisition découlant de l'acquisition des activités sur fil de Bell Canada en Ontario et au Québec ainsi que du Groupe Bell Nordiq, tel qu'il est présenté à la note 2, a fait l'objet d'un test de dépréciation au cours du deuxième trimestre de 2007, une fois conclue la répartition du coût d'acquisition. Il n'a subi aucune perte de valeur.

**9. FRAIS DE RESTRUCTURATION ET AUTRES FRAIS**

En septembre 2007, nous avons estimé et comptabilisé des frais de restructuration avant impôts d'un montant de 20,8 M\$ ayant trait aux coûts engagés pour faire progresser les initiatives visant le rendement de l'organisation jusqu'en 2008. Les frais englobent les coûts des indemnités de départ et des prestations. Le coût final des initiatives pourrait différer de façon importante de notre estimation puisque les employés touchés auront la possibilité de faire des choix qui pourraient avoir une incidence sur leur indemnité de départ. Le passif au titre des frais de restructuration sera réduit au fil des départs des employés de l'organisation, lesquels devraient être terminés d'ici la fin du premier trimestre de 2008.

Au 30 septembre 2007, les créiteurs et charges à payer comprenaient un solde des frais de restructuration et autres frais de 23,0 M\$ (4,0 M\$ au 31 décembre 2006).

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**  
**Notes complémentaires**  
**(non vérifié)**  
**30 septembre 2007**

**10. DETTE À COURT TERME**

Nous disposons des facilités d'exploitation suivantes :

<i>(en millions de dollars)</i>	<b>Au 30 septembre 2007</b>	Au 31 décembre 2006
Lignes de crédit engagées :		
Facilités d'exploitation renouvelables	<b>576,0 \$</b>	576,0 \$
Facilité non renouvelable liée à la caisse de retraite	<b>450,0</b>	450,0
Facilités de lettres de crédit réservées	<b>138,0</b>	137,7
Lignes de crédit d'exploitation non engagées		
Facilités d'exploitation remboursables à vue	<b>10,0</b>	18,3
<b>Total des facilités d'exploitation</b>	<b>1 174,0 \$</b>	<b>1 182,0 \$</b>

Nous maintenons également un programme de papier commercial de 400,0 M\$. Nous veillons constamment à ce que le solde non utilisé de nos facilités de crédit d'exploitation renouvelables soit suffisant pour soutenir les émissions du papier commercial.

Nos facilités d'exploitation se détaillent comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	<b>Au 30 septembre 2007</b>	Au 31 décembre 2006
Lettres de crédit et de garantie émises :		
Lettres de crédit	<b>165,0 \$</b>	115,2 \$
Lettres de garantie	<b>2,0</b>	2,0
	<b>167,0</b>	117,2
Montants prélevés :		
Programme de papier commercial	<b>51,2</b>	-
Facilités de crédit d'exploitation renouvelables	<b>150,0</b>	-
Lignes de crédit non engagées	<b>-</b>	7,7
Autres	<b>1,1</b>	0,8
	<b>202,3</b>	8,5
Tranche non utilisée des facilités de crédit	<b>804,7</b>	1 056,3
<b>Total des facilités d'exploitation</b>	<b>1 174,0 \$</b>	<b>1 182,0 \$</b>

Les billets à court terme émis en vertu de notre programme de papier commercial portent intérêt à 5,27 % par année, et leur date d'échéance est le 19 octobre 2007. Les avances d'acceptations bancaires de 100,0 M\$ et de 50,0 M\$ en vertu de nos facilités de crédit d'exploitation renouvelables portent intérêt à 5,46 % et à 5,54 % par année et viennent à échéance le 5 octobre 2007 et le 13 novembre 2007, respectivement.

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**  
**Notes complémentaires**  
**(non vérifié)**  
**30 septembre 2007**

---

**11. DETTE À LONG TERME**

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007, les opérations suivantes ont eu lieu quant à la dette à long terme :

- remboursement à leur échéance d'effets à moyen terme d'Aliant Telecom Inc. portant intérêt à 5,35 % par année pour un montant de 100,0 M\$;
- émission d'effets à moyen terme non garantis d'une valeur de 400,0 M\$, lesquels portent intérêt à 4,95 % par année et arriveront à échéance en février 2014;
- émission d'effets à moyen terme non garantis d'une valeur de 300,0 M\$, lesquels portent intérêt à 5,52 % par année et arriveront à échéance en février 2019;
- émission d'effets à moyen terme non garantis d'une valeur de 300,0 M\$, lesquels portent intérêt à 6,17 % par année et arriveront à échéance en février 2037;
- remboursement d'une tranche de 1 134,7 M\$ de la facilité bancaire à terme non renouvelable.

Par suite de la conclusion de la répartition du coût d'acquisition lié à l'arrangement, au cours du deuxième trimestre de 2007, nous avons attribué un montant de 5,4 M\$ à la dette à long terme (note 8) en ce qui a trait à la juste valeur de marché de la dette à long terme de Télébec et de NorthernTel. La conclusion de la répartition du coût d'acquisition lié à l'arrangement a nécessité l'amortissement de ce montant pour la période allant du 7 juillet 2006 au 30 juin 2007, et une charge de 1,0 M\$ a été comptabilisée à ce titre, ainsi qu'une charge additionnelle de 0,1 M\$ au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2007.

Des frais d'émission de titres d'emprunt de 5,5 M\$ ont été engagés quant à l'émission d'effets à moyen terme et ont été déduits de la dette à long terme connexe. De plus, des frais d'émission de titres d'emprunt de 12,8 M\$ engagés en 2006 auparavant inclus dans les charges reportées ont été reclassés par suite de l'application des nouvelles normes comptables liées aux instruments financiers, comme le précise la note 1. Durant le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2007, nous avons inscrit au titre de l'amortissement des frais d'émission de titres d'emprunt un montant de 1,0 M\$ et de 6,9 M\$, respectivement (2,4 M\$ et 2,3 M\$, respectivement, pour les périodes correspondantes terminées le 30 septembre 2006).

De plus, durant la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007, nous avons remboursé à l'échéance des montants en capital découlant de contrats de location-acquisition, d'emprunts hypothécaires et d'autres dettes à long terme, pour un total de 7,9 M\$.

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**  
**Notes complémentaires**  
**(non vérifié)**  
**30 septembre 2007**

**12. PART DES PORTEURS SANS CONTRÔLE**

<i>(en millions de dollars)</i>	<b>Au 30 septembre 2007</b>	Au 31 décembre 2006
Bell Aliant, s.e.c.	1 754,2 \$	1 825,6 \$
Télébec et NorthernTel	90,6	92,3
SalesBridge	0,9	1,2
	<b>1 845,7 \$</b>	<b>1 919,1 \$</b>

Au mois de janvier 2007, le Fonds de revenu Bell Nordiq a mis fin à son régime d'options sur actions avant sa transformation en société fermée et a versé 3,6 M\$ aux détenteurs d'options, ce qui a réduit notre part des porteurs sans contrôle.

Les distributions déclarées et versées par les filiales aux porteurs sans contrôle s'établissaient comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	<b>Trimestre</b>		<b>Période de neuf mois</b>	
	<b>Déclaré</b>	<b>Versé</b>	<b>Déclaré</b>	<b>Versé</b>
Bell Aliant, s.e.c.	50,9 \$	50,9 \$	152,2 \$	151,7 \$
Télébec et NorthernTel	9,6	9,6	28,7	29,1
	<b>60,5 \$</b>	<b>60,5 \$</b>	<b>180,9 \$</b>	<b>180,8 \$</b>

**13. AVOIR DES ASSOCIÉS**

*Émis et en circulation*

<i>(en millions de dollars, à moins d'indication contraire)</i>	<b>Au 30 septembre 2007</b>		Au 31 décembre 2006	
	<b>Nombre de parts</b>	<b>Capital déclaré</b>	Nombre de parts	Capital déclaré
Parts de société en commandite échangeables de catégorie 1	28 168 803	1 017,1 \$	28 168 803	1 017,1 \$
Parts de société en commandite de catégorie 2	124 121 177	530,9	124 121 177	991,8
Parts de commandité	54 000	-	54 000	-
		<b>1 548,0 \$</b>		<b>2 008,9 \$</b>

Au mois de mai 2007, une série de mesures ont été entreprises pour permettre au Fonds de racheter une tranche de ses parts en vertu d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités et de régler un prêt que nous lui avons consenti. Ces mesures comprennent un remboursement de capital de notre part, d'un montant de 460,9 M\$, sur les parts de société en commandite de catégorie 2 à l'intention de la Fiducie Placements Bell Aliant.

*Régime d'unités d'actions axées sur le rendement*

Un sommaire du régime d'unités d'actions axées sur le rendement au 30 septembre 2007 ainsi que des variations survenues pendant la période de neuf mois terminée à cette date est présenté ci-dessous :

	<i>Nombre d'unités d'actions</i>
Unités d'actions en circulation au 31 décembre 2006	<b>24 544</b>
Attribuées par l'entremise de distributions réinvesties	<b>1 702</b>
Frappées d'extinction	<b>(1 848)</b>
<b>Unités d'actions en circulation au 30 septembre 2007</b>	<b>24 398</b>

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**  
**Notes complémentaires**  
**(non vérifié)**  
**30 septembre 2007**

---

**13. AVOIR DES ASSOCIÉS (suite)**

Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2007, aucune charge de rémunération liée aux unités d'actions axées sur le rendement en circulation n'a été constatée (charge de 0,3 M\$ et de 2,6 M\$, respectivement, pour les périodes correspondantes terminées le 30 septembre 2006).

*Régime d'épargne-actions des employés/régimes d'achat de parts*

Au total, 377 531 et 1 338 571 parts du Fonds, respectivement, ont été achetées sur le marché libre pour nos employés au cours du trimestre et de la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2007 (216 720 et 735 534 actions ordinaires d'Aliant et parts du Fonds regroupées, respectivement, pour les périodes correspondantes terminées le 30 septembre 2006). Une charge de rémunération de 2,3 M\$ et de 7,4 M\$, respectivement, liée aux régimes d'achat de parts des employés a été inscrite pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2007 (charge de 1,8 M\$ et de 5,7 M\$, respectivement, au titre des achats regroupés en vertu du régime d'épargne-actions des employés et des régimes d'achat de parts pour les périodes correspondantes terminées le 30 septembre 2006).

*Régime de parts différées*

Au cours du premier trimestre de 2007, le Fonds a mis fin au régime de parts différées destiné à certains de nos dirigeants et cadres supérieurs afin de mieux harmoniser leur rémunération incitative à long terme avec le rendement total pour les porteurs de parts. Aux termes de ce régime de parts différées, le Fonds peut attribuer à des membres admissibles du régime le nombre de parts différées déterminé à titre de prime ou relativement aux services fournis par le membre pendant l'année de l'attribution, et ce, au moment où nous le jugeons opportun. À la date d'attribution, les parts différées attribuées aux membres seront portées au crédit de ces derniers. Les bénéficiaires des attributions ont également le droit de recevoir des parts différées supplémentaires en fonction des distributions en espèces qui auraient été reçues si la part différée avait été convertie en part du Fonds. Les parts différées sont acquises sur une période de trois ans et sont assujetties au respect de certains critères de rendement, sauf en ce qui concerne celles attribuées en 2006, qui n'ont pas été assujetties à des critères de rendement additionnels puisqu'elles ont été attribuées en reconnaissance du rendement en 2006. Le membre du régime peut détenir les parts différées dans un compte jusqu'à la fin de la deuxième année suivant la cessation d'emploi ou le départ à la retraite. Le Fonds peut émettre jusqu'à 1 195 620 parts supplémentaires sur le capital autorisé pour effectuer les attributions requises en vertu du régime de parts différées.

Un sommaire de la situation du régime de parts différées au 30 septembre 2007 ainsi que des variations survenues pendant la période de neuf mois terminée à cette date est présenté ci-dessous :

	<i>Nombre de parts différées</i>
Attribuées pour la période de service allant de l'exercice 2006 à l'exercice 2008	<b>316 717</b>
Attribuées pour la période de service allant de mars 2007 à mars 2010	<b>453 742</b>
Attribuées par l'entremise de distributions réinvesties	<b>34 365</b>
Frappées d'extinction	<b>(22 452)</b>
Exercées	<b>(4 380)</b>
<b>Parts différées en circulation au 30 septembre 2007</b>	<b>777 992</b>

Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2007, une charge de rémunération de 2,4 M\$ et de 5,9 M\$, respectivement (néant pour les périodes correspondantes terminées le 30 septembre 2006), a été constatée quant aux parts différées.

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**  
**Notes complémentaires**  
**(non vérifié)**  
**30 septembre 2007**

**14. AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU**

Les autres éléments du résultat étendu ainsi que leur incidence fiscale connexe sont présentés ci-dessous :

Pour les périodes terminées le 30 septembre 2007 <i>(en millions de dollars)</i>	Trimestre			Période de neuf mois		
	Montant	Impôts	Montant net	Montant	Impôts	Montant net
Gains (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(2,8) \$	(0,7) \$	(2,1) \$	6,5 \$	0,9 \$	5,6 \$
Moins le reclassement aux résultats	5,3	1,1	4,2	2,9	0,6	2,3
Autres éléments du résultat étendu	(8,1) \$	(1,8) \$	(6,3) \$	3,6 \$	0,3 \$	3,3 \$

Les montants liés au reclassement aux résultats pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2007 correspondent à la tranche des gains ou des pertes sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie durant les périodes antérieures qui a été transférée dans les autres produits ou les intérêts débiteurs au cours de la période considérée.

**15. RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE**

*Coût net des régimes d'avantages sociaux*

Les tableaux qui suivent présentent les éléments du coût net des régimes d'avantages sociaux :

Pour les périodes terminées les 30 septembre <i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2007	2006	2007	2006
<b>Régimes de retraite à prestations déterminées (RRPD)</b>				
Coût des services rendus au cours de la période	15,6 \$	14,8 \$	49,0 \$	38,2 \$
Intérêt sur l'obligation au titre des prestations constituées	38,6	38,2	115,8	99,8
Rendement prévu des actifs du régime	(39,1)	(41,0)	(116,5)	(108,7)
Coûts spéciaux au titre des cessations d'emploi	–	0,9	–	0,9
Amortissement des montants reportés :				
Coûts des services passés	1,4	1,4	4,2	4,1
Pertes actuarielles nettes	6,2	7,9	20,1	27,9
Actif transitoire	(0,1)	(0,4)	(0,4)	(0,4)
	<b>22,6 \$</b>	<b>21,8 \$</b>	<b>72,2 \$</b>	<b>61,8 \$</b>
<b>Régimes d'avantages complémentaires de retraite</b>				
Coût des services rendus au cours de la période	0,5 \$	0,7 \$	1,8 \$	1,8 \$
Intérêt sur l'obligation au titre des prestations constituées	2,7	2,8	8,2	7,5
Amortissement des montants reportés :				
Coûts des services passés	(2,1)	(1,5)	(5,7)	(4,5)
Pertes actuarielles nettes	0,6	0,5	1,8	2,4
Actif transitoire	0,1	0,1	0,2	0,1
	<b>1,8 \$</b>	<b>2,6 \$</b>	<b>6,3 \$</b>	<b>7,3 \$</b>
<b>Coût total net des RRPD et des régimes d'avantages complémentaires de retraite</b>	<b>24,4 \$</b>	<b>24,4 \$</b>	<b>78,5 \$</b>	<b>69,1 \$</b>

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**  
**Notes complémentaires**  
**(non vérifié)**  
**30 septembre 2007**

**15. RÉGIMES DE RETRAITE ET D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE (suite)**

*Cotisations aux régimes d'avantages sociaux*

Nos cotisations aux RRPD et aux régimes de retraite à cotisations déterminées (RRCD) ainsi qu'aux régimes d'avantages complémentaires de retraite ont été effectuées comme suit :

Pour les périodes terminées les 30 septembre (en millions de dollars)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2007	2006	2007	2006
Cotisations au titre des RRPD	<b>23,7 \$</b>	27,3 \$	<b>66,3 \$</b>	76,2 \$
Cotisations au titre des régimes d'avantages complémentaires de retraite	<b>1,6</b>	1,5	<b>5,3</b>	4,7
<b>Capitalisation des RRPD et des régimes d'avantages complémentaires de retraite</b>	<b>25,3 \$</b>	28,8 \$	<b>71,6 \$</b>	80,9 \$
Cotisations aux RRCD	<b>1,7</b>	1,6	<b>5,3</b>	4,8
<b>Cotisations totales</b>	<b>27,0 \$</b>	30,4 \$	<b>76,9 \$</b>	85,7 \$

**16. INSTRUMENTS FINANCIERS**

*Instruments financiers dérivés*

Au 31 décembre 2006, nous avons des swaps de taux d'intérêt fixe-variable à terme en cours d'un notionnel totalisant 1,25 G\$, dont les dates de prise d'effet allaient du 28 février 2007 au 31 août 2007. À l'émission de la dette à long terme à taux fixe au premier trimestre de 2007, comme le précise la note 11, des swaps de taux d'intérêt totalisant 1,0 G\$ ont été réglés avec les contreparties pour un paiement en espèces de 30,5 M\$. Avec l'application de la comptabilité de couverture, le règlement en espèces a été reporté au sein des autres éléments du résultat étendu et est amorti à titre d'intérêts débiteurs conjointement avec le paiement des intérêts sur la dette à long terme que ces swaps devaient couvrir.

Au cours du troisième trimestre de 2007, nous avons réglé le swap de taux d'intérêt fixe-variable à terme restant, d'un montant de 250,0 M\$ et avons reçu de la contrepartie un montant en espèces de 6,4 M\$. Étant donné que nous n'avons pas émis de dette à long terme à taux fixe durant le troisième trimestre, comme nous le prévoyions, la comptabilité de couverture ne s'applique pas et le règlement a été comptabilisé à titre d'autres produits.

Également au cours du troisième trimestre de 2007, nous avons conclu des swaps de taux d'intérêt fixe-variable d'un notionnel totalisant 200,0 M\$ afin de couvrir la variation des flux de trésorerie ayant trait à une tranche de notre dette à taux variable. Ces swaps sont comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie. Au 30 septembre 2007, les justes valeurs totalisaient 2,2 M\$ en faveur de la contrepartie et sont inscrites comme passifs liés aux dérivés.

*Juste valeur des instruments financiers*

La juste valeur représente le montant auquel des parties consentantes négociant dans des conditions normales de concurrence accepteraient d'échanger un instrument financier, selon le marché actuel des instruments et aux mêmes conditions quant au risque, au capital et aux échéances restantes. Les justes valeurs sont fondées sur des estimations de la valeur actualisée et d'autres méthodes d'évaluation. Ces estimations sont grandement influencées par les hypothèses que nous formulons concernant le montant et l'échéance des flux de trésorerie futurs estimatifs ainsi que les taux d'actualisation, qui reflètent tous divers degrés de risque. Les impôts sur les bénéfices et les autres charges qui pourraient découler de la cession de ces instruments financiers ne sont pas reflétés dans les justes valeurs. Le montant global des justes valeurs ne correspond donc pas nécessairement au montant net qui serait réalisé advenant le règlement des instruments.

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**  
**Notes complémentaires**  
**(non vérifié)**  
**30 septembre 2007**

**16. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

La valeur comptable de tous les instruments financiers se rapproche de la juste valeur, à l'exception de la dette à long terme, laquelle avait une valeur comptable de 2 561,5 M\$ et une juste valeur de 2 371,2 M\$ au 30 septembre 2007 (2 811,2 M\$ et 2 826,8 M\$ au 31 décembre 2006, respectivement).

**17. INFORMATION SECTORIELLE**

Au cours du premier trimestre de 2007, plusieurs événements ont fait en sorte que nous avons dû réorganiser la gestion de notre entreprise et nos secteurs isolables :

- En janvier 2007, le Fonds a acquis la part des porteurs sans contrôle dans les actifs du Fonds de revenu Bell Nordiq et a par la suite transformé ce dernier en société fermée. En raison de l'acquisition, la gouvernance de l'entreprise et ses principaux décideurs sont maintenant semblables à ceux de notre secteur Bell Aliant. De plus, les produits et services offerts par Groupe Bell Nordiq sont semblables à ceux offerts par notre secteur Bell Aliant. Par conséquent, nous avons combiné le secteur Groupe Bell Nordiq et le secteur Bell Aliant.
- En février 2007, nous avons conclu un protocole d'entente avec le Fonds de revenu Pages Jaunes visant l'acquisition par celui-ci de l'actif net d'ADS, lequel a ensuite été vendu le 30 avril 2007. Par conséquent, nous avons présenté les résultats d'exploitation d'ADS à titre d'activités abandonnées (note 4). Les filiales restantes du secteur des Autres filiales ont soit remplacé leurs décideurs clés afin de s'harmoniser au secteur Bell Aliant, soit ne respectent pas les seuils quantitatifs de présentation de l'information à titre de secteur isolable.

En raison de ces changements, nos activités sont désormais exercées au sein d'un seul secteur, défini par nos produits et services, et visent à offrir à nos clients des services de communication intégrés. Cela reflète la façon dont nous sommes organisés et gérés pour évaluer le rendement et prendre des décisions relatives à l'attribution des ressources. Nos activités, y compris l'ensemble de nos produits d'exploitation tirés de la clientèle, de nos dépenses en immobilisations et de notre écart d'acquisition, sont concentrées au Canada.

**18. ENGAGEMENTS**

*Contrats de location-exploitation et contrats d'approvisionnement*

Les paiements minimaux futurs estimatifs en vertu des contrats de location-exploitation et des contrats d'approvisionnement s'établissent comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	<i>Reste de</i>					
	2007	2008	2009	2010	2011	Par la suite
Contrats de location-exploitation	9,0 \$	32,9 \$	30,4 \$	28,1 \$	26,3 \$	310,8 \$
Contrats d'approvisionnement	111,6	379,8	334,7	316,4	309,0	2 679,2
	120,6 \$	412,7 \$	365,1 \$	344,5 \$	335,3 \$	2 990,0 \$

Les contrats d'approvisionnement se rapportent principalement aux différentes ententes liées aux systèmes d'information et aux technologies de l'information, ainsi qu'aux obligations en vertu de contrats de service.

**PLACEMENTS BELL ALIANT COMMUNICATIONS RÉGIONALES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE**  
**Notes complémentaires**  
**(non vérifié)**  
**30 septembre 2007**

---

**18. ENGAGEMENTS (suite)**

*Compte de report*

Au premier trimestre de 2007, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a publié deux décisions portant sur les services de réseaux numériques propres aux concurrents. Après évaluation de l'incidence de ces décisions du CRTC sur notre compte de report, le solde estimatif du compte de report de Bell Aliant, s.e.c. se chiffre à néant, avec une contribution excédentaire récurrente annuelle de 4,8 M\$. Cette contribution excédentaire correspond aux fonds que Bell Aliant, s.e.c. est autorisée à recouvrer au moyen de hausses de tarifs. Nous avons procédé à des hausses de tarifs qui se sont traduites par la liquidation et la fermeture du compte de report de Bell Aliant, s.e.c.

Le 14 juillet 2007, le CRTC a publié sa décision finale ayant trait au recouvrement du manque à gagner lié au compte de report de Télébec. Télébec est autorisée à recouvrer le manque à gagner au moyen d'un rajustement par inclusion d'un facteur exogène de la formule de plafonnement des prix sur une période de quatre ans. La valeur annuelle récurrente du manque à gagner s'établit à 3,0 M\$, le déficit cumulé étant de 2,7 M\$.

**19. ÉVENTUALITÉS**

Le 9 août 2004, une action a été déposée en Saskatchewan par de nombreux présumés clients ou anciens clients des défendeurs, contre plusieurs fournisseurs canadiens de services cellulaires et sans fil, y compris une des sociétés de notre prédécesseur, Télécommunications Aliant inc. Dans la réclamation, les demandeurs ont allégué, entre autres choses, une rupture de contrat, des allégations mensongères, de la négligence, de la collusion et une violation des obligations stipulées en vertu de la *Loi sur la concurrence* (Canada) relativement aux frais d'accès aux réseaux que les défendeurs facturent à leur clientèle, et ont demandé des dommages-intérêts non précisés. Le 17 septembre 2007, le tribunal a autorisé l'attestation de recours collectif aux demandeurs. Nous avons l'intention de demander l'autorisation d'en appeler de la décision autorisant l'attestation lorsque l'ordonnance d'attestation sera établie.

**20. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Un effet à recevoir de Bell Canada au 31 décembre 2006, d'un montant de 38,9 M\$, a été remboursé au mois de janvier 2007.

En janvier 2007, dans le cadre de l'acquisition par le Fonds d'une participation de 36,7 % dans Télébec et NorthernTel, nous avons accordé au Fonds de revenu Bell Nordiq un prêt de 131,0 M\$ en vue de lui permettre de verser une distribution spéciale à ses porteurs de parts. Au moment de la transformation du Fonds de revenu Bell Nordiq en société fermée, le Fonds est indirectement devenu responsable du prêt. Le prêt a été remboursé en mai 2007, ainsi que les intérêts afférents calculés selon un taux de 5,10 % par année, ce qui s'est traduit par la constatation d'intérêts créditeurs chiffrés à 1,7 M\$.

En mars 2007, nous avons accordé au Fonds un prêt de 69,9 M\$ en vue de lui permettre de racheter des parts dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Des prêts semblables ont été consentis au mois d'avril 2007 au moyen d'une série de billets. La totalité des prêts ont été remboursés en avril 2007 et en mai 2007, ainsi que les intérêts afférents calculés selon des taux de 4,40 % à 4,42 % par année, ce qui s'est traduit par la constatation d'intérêts créditeurs chiffrés à 0,3 M\$.

**20. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)**

Au cours des deuxième et troisième trimestres de 2007, le Fonds nous a consenti un prêt au moyen d'une série de billets. Le Fonds exige des remboursements lui permettant de racheter ses propres parts en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. La totalité de ces billets ont été remboursés, ainsi que les intérêts afférents calculés selon des taux allant de 4,42 % à 5,05 % par année, ce qui s'est traduit par la constatation d'intérêts créditeurs totalisant 2,5 M\$, sauf en ce qui concerne les montants ci-dessous :

- un montant de 3,0 M\$ payable avec les intérêts afférents calculés selon un taux de 5,14 % par année, prêté le 14 septembre 2007;
- un montant de 7,5 M\$ payable avec les intérêts afférents calculés selon un taux de 4,97 % par année, prêté le 27 septembre 2007.